

Pièces à fournir pour l'admission en classe de **Seconde GT**

Année scolaire 2022/2023

- Fiche d'inscription
- Fiche intendance
- Fiche infirmerie + Autorisation de transfert du dossier médical
- Un certificat de fin de scolarité (EXEAT) (*ce document est obligatoire, vous devez être en règle avec le service intendance de votre ancien établissement*)
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève sur feuille A4
- Une photocopie du livret de famille complet
- Bulletin du 3^{ème} trimestre pour toute demande d'option
- Les éventuelles décisions juridiques

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Carte Génération Hauts de France** : Elle est obligatoire ! Vous devez vous connecter sur le site <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/> afin de l'obtenir.
- **Transports** :
 - **Elève résidant dans l'agglomération de l'ARC** : l'inscription est à faire UNIQUEMENT en ligne via ce lien : <http://www.agglo-compiegne.fr/transport-scolaires>
(Une note aux familles est disponible sur le site du lycée)
 - **Elève résidant hors de l'agglomération de l'ARC** : inscription à faire directement sur le site <https://www.oise-mobilite.fr/>
- **Manuels scolaires** : vous devez vous rapprocher des Associations de Parents d'Elèves (FCPE/PEEP) afin de vous les procurer (Coordonnées à la fin de ce dossier). Les APE seront également présentes le samedi 2 juillet au moment des inscriptions.
- **Certificat de scolarité 2022/2023** : les certificats de scolarité seront distribués aux élèves courant septembre.

La rentrée des élèves de 2^{nde} aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022. Les élèves seront accueillis de 8h à 16h.

Fiche inscription SECONDE – 2022/2023

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Numéro tel. portable élève :

Adresse mail élève :

Etablissement scolaire (année 21/22):

Représentant légal n°1

Nom- Prénom :

Adresse :

Tél :

Email :

Représentant légal n°2

Nom- Prénom :

Adresse :

Tél :

Email :

Régime sollicité année 2022-2023 : Externe Demi-pensionnaire Interne (La demande d'internat sera examinée en commission, réponse adressée aux familles avant le 12 juillet 2022)

LVA :

LVB :

Affectation en Section Européenne : Anglais
 Allemand

Enseignant optionnel facultatif (1 choix)*

LVC Espagnol

LVC Italien

LVC Japonais

LVC Portugais

OU

LLCA Grec

LLCA Latin

EPS

Arts Plastiques

Enseignement technologique facultatif (1 choix)*

Sciences et laboratoire

Sciences de l'ingénieur

JOINDRE LE BULLETIN du 3^E TRIMESTRE SI OPTION

* Attention, les choix exprimés restent des vœux. Ils seront validés en fonction du nombre de places disponibles.

Cette fiche tient lieu d'engagement de la part de l'élève pour toute l'année. Aucune modification ne sera acceptée après la rentrée scolaire.

Compiègne, le

Signature de l'élève

Signatures des représentants légaux

Fiche intendance

Année 2022/2023

COMMENT BENEFICIER DU SERVICE DE RESTAURATION DU LYCEE A LA PROCHAINE RENTREE ?

Que vous désiriez prendre vos repas TOUS LES JOURS, ou, SEULEMENT QUELQUES JOURS PAR MOIS, ou encore, QUELQUEFOIS dans l'année, vous pourrez le faire dès lors que vous aurez ouvert UN COMPTE RESTAURANT.

L'ouverture de votre compte restaurant est automatique dès votre inscription en qualité de demi-pensionnaire.

Votre compte sera valable pour toute la durée de votre présence dans l'établissement.

Pour de plus amples renseignements sur l'aspect fonctionnel et réglementaire du service d'internat et de restauration, consultez le règlement détaillé sur le site du lycée : <https://pierre-dailly-compiegne.ac-amiens.fr/>

PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

La possibilité de payer par prélèvements bancaires est offerte. Ils seront effectués vers le 5 de chaque mois (en fonction des jours ouvrables et fériés)

Toute demande d'arrêt de prélèvement doit être faite par écrit.

Les prélèvements rejetés donneront lieu à la perception des frais bancaires correspondants ; au-delà de deux rejets, ce mode de paiement sera annulé.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez remplir le « Mandat de prélèvement SEPA » sans omettre de le signer et de joindre un relevé d'identité bancaire.

Le retour devra être fait au service Gestion de l'établissement de votre enfant au moment de l'inscription.

Pour les internes :

Les prélèvements correspondront à un tiers du montant dû pour le trimestre considéré, en novembre, décembre et janvier pour le trimestre septembre-décembre ; février, mars et avril pour le trimestre janvier-mars ; mai, juin et juillet pour le trimestre avril-juin.

Pour les demi-pensionnaires :

Les prélèvements correspondront au montant des repas consommés le mois précédent.

Nom : Prénom de l'élève : Division :

En MAJUSCULES

Sexe : G F Date de naissance :

Je m'engage à respecter le règlement particulier correspondant à la qualité cochée ci-dessous.

Date : Signature de l'élève : Signature des parents :

Je désire bénéficier du prélèvement automatique (*imprimé à remplir pour toute nouvelle demande*)

Je m'inscris comme **EXTERNE**

Je m'inscris comme **DEMI-PENSIONNAIRE ***

→ Je suis nouvel élève au lycée Pierre d'Ailly, je verse 60 € correspondant à une avance sur repas, lors de mon inscription (espèce ou chèque à l'ordre du Lycée Pierre d'Ailly)

→ J'étais déjà scolarisé au lycée en 2021/2022, j'approvisionne mon compte à la rentrée.

Je m'inscris comme **INTERNE ***

Je joins obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal afin de pouvoir bénéficier du remboursement du solde éventuel de mon compte en cas de départ du Lycée et du versement des bourses nationales
Merci de préciser Nom, Prénom, Division de l'élève sur le RIB.

Si le prélèvement automatique n'est pas retenu, il conviendra d'alimenter le compte par un versement sur celui-ci :

- Paiement en ligne (création d'un Compte TurboSelf via le site du lycée, onglet « Vie Pratique », rubrique « intendance »)
- Chèque
- Espèces (à déposer directement au bureau de la restauration)

ATTENTION ! VOTRE CARTE GENERATION DOIT **TOUJOURS ETRE EN BON ETAT** AFIN DE NE PAS PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DES DISTRIBUTEURS DE PLATEAUX.

Votre compte ne doit pas présenter un solde débiteur

**les tarifs de l'hébergement sont susceptibles d'évoluer au 1^{er} janvier 2023*

NOM de l'ELEVE :	PRÉNOM :	CLASSE :
------------------	----------	----------

MANDAT DE PRÉLEVEMENT SEPA Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCÉE PIERRE D'AILLY à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCÉE PIERRE D'AILLY. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR 49 ESD 584135

DESIGNATION DU TITULAIRE
Nom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER
Nom : LYCEE PIERRE D'AILLY
Adresse : 136, BOULEVARD DES ETATS UNIS B.P. 90015
Code Postal : 60321
Ville : COMPIEGNE
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER													
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)												
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> </tr> </table>									<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="border: 1px solid black; width: 15px; height: 15px;"></td> </tr> </table>				

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif <input type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>
Signé à : Signature :
Le (JJ/MM/AAAA) :

DÉSIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (Au format IBAN BIC)

RAPPEL : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCÉE PIERRE DAILLY. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LYCÉE PIERRE D'AILLY.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



INFIRMERIE

FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS

Lycée Pierre d'Ailly

Année scolaire 2022/2023

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : **Classe :**

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident ou de maladie, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile
2. N° de téléphone portable du père
3. N° de téléphone portable de la mère
4. N° du travail du père Poste :
5. N° du travail de la mère Poste :
6. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, après appel au SAMU, un élève accidenté ou malade peut être orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date des derniers vaccins :

tétanos...../...../..... polio/...../..... diphtérie...../...../.....

(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

le

Signature des parents

ACADEMIE D'AMIENS

**Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche**

**Direction des Services Départementaux de l'Education
Nationale de l'Oise**

Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves

M. le Dr Eric Hédoïn

Médecin conseiller technique de l'Inspecteur
d'Académie – DSDEN de l'Oise

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son parcours scolaire, votre enfant,
né(e) le a changé d'établissement.

Conformément à l'article L11104 du code de la sécurité sociale, et afin de permettre la continuité
du suivi de votre enfant par le service de promotion de la santé, je vous demande de bien vouloir nous
autoriser à demander le transfert de son dossier médico scolaire.

Le médecin de l'Education nationale actuellement en charge du dossier de votre enfant
déterminera les éléments qu'il est utile de nous adresser.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr Eric HEDOIN

Je, soussigné(e), représentant(e) légal(e) de
..... autorise le transfert de son dossier médico scolaire.

Compiègne, le

Signature

Etablissement précédemment fréquenté par l'enfant : Nom et adresse : Classe :	Etablissement actuel : Nom et adresse : Lycée Pierre d'Ailly 136 Bvd des Etats-Unis 60200 COMPIEGNE Classe :
--	---

Adresse à laquelle envoyer le dossier médico scolaire, à l'attention du médecin référent du secteur :

Dr TABUTEAU

**Lycée Pierre d'Ailly
Santé Scolaire
136 Bd des Etats-Unis
BP 90015 - 60321 COMPIEGNE Cedex**

Tél. : 03.44.92.13.13



LYCÉE PIERRE D'AILLY

INSCRIVEZ - VOUS RAPIDEMENT

SUR NOTRE SITE INTERNET

[HTTPS://FCPEDAILLY.WIXSITE.COM/WEBSITE/ACCUEIL/](https://fcpedailly.wixsite.com/website/accueil/)

Nombre d'adhésions limitées

Lycée Pierre D'Ailly



136 Boulevard des Etats-Unis

60200 Compiègne

fcpedailly.com



**Au lycée, les livres ne sont plus fournis par l'Établissement,
La PEEP vous propose une solution**



- Simple – Pratique - Economique
- La totalité des livres en une seule fois = Gain de temps.
- Paiement à l'aide de la carte GÉNÉRATION #HDF .
- Possibilité de commander le matériel à tarif groupé !

**TOUS LES
MANUELS
de seconde
60 euros**

**1 Adhésion
par famille
15 Euros**



<http://ulcompiagne.peep.asso.fr/>

bibliotheque.pa@gmail.com

Quai du clos des roses - BP 90153 - 60201 COMPIEGNE CEDEX

La PEEP "Pierre d'Ailly" et ses bénévoles agissent pour le bien-être et la réussite de tous les Lycéens avec les moyens et la force d'une association.

- Nous participons à la vie du Lycée et **représentons les parents** dans les **conseils et commissions**,
- Nous proposons **des services à nos adhérents** :
 - Mise à disposition des manuels scolaires**
 - Matériels et cahiers TD à tarif groupé**
 - Stages de PREPARATION au BAC**
 - Ateliers CV et Lettre de Motivation**
 - Accompagnement Scolaire**
 - Subvention des voyages scolaires , ...**
- Nous **soutenons de nombreux projets scolaires** : **sorties culturelles, théâtre en anglais, spectacles de prévention, achat de matériel audiovisuel pour la semaine des Arts, participation au bal de fin d'année, forum des métiers**
- Nous **déléguons des parents dans les Conseils de Classe** pour vous représenter
- Nous vous **informons régulièrement** (Mails, Site Internet)